

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 18779 Numéro SIREN : 444 369 607 Nom ou dénomination : SAS SACAM DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 104431



20191044312018

DATE DEPOT : 30/09/2019

N° DE DEPOT : 104431

N° GESTION : 2002B18779

N° SIREN : 444369607

DENOMINATION : SAS SACAM DEVELOPPEMENT

ADRESSE : 48 rue la Boetie 75008 Paris

MILLESIME : 2018

SAS SACAM DEVELOPPEMENT

Greffier du Tribunal
de Commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

13 JAN. 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09 MAI 2019

Sous le N° :

Sous le N° : 104 431

L'an deux mil dix-neuf.
Le neuf mai à onze heures.
Au 48, rue la Boétie à PARIS 8^{ème}.

Les associés de la société par actions simplifiée "SAS SACAM DEVELOPPEMENT" se sont réunis en Assemblée générale. Chaque associé a été régulièrement convoqué par courrier le 25 avril 2019.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataires.

Monsieur Raphaël APPERT, Président de la société, et Monsieur Dominique LEFEBVRE, Vice-Président, président la séance de la SAS SACAM DEVELOPPEMENT.

Monsieur Jacques DUCERF (Président de la Caisse régionale de Crédit agricole de Centre Est) et Monsieur Jean-Christophe KIREN (Directeur général de la Caisse régionale de Centre France), représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Gaëlle REGNARD assume les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Michel THIERRY représentant le cabinet FIDUS-RSM, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 18.013.581 actions correspondant à 18.049.876 droits de vote sur les 19.076.280 actions formant le capital social, et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus de la moitié des droits de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence des associés.
- Un exemplaire des statuts de la société.
- Le tableau de répartition des droits de vote.

.../...

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 725 470 928,40 EUROS
48, rue La Boétie, 75008 Paris - Tél. 01 49 53 43 23 - Fax 01 49 53 44 81
444 369 607 RCS PARIS - SIRET 444 369 607 00015

.../...

1ÈRE RÉSOLUTION (Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 clos le 31 décembre 2018)

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de la présidence et du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et après avoir pris connaissance du bilan et de l'état des charges dudit exercice :

- approuve lesdits bilan et état des charges,
- approuve et ratifie en tant que de besoin les opérations décrites dans ce rapport ou traduites dans ces comptes,
- donne quitus au Président, au Vice-Président et au Commissaire aux comptes de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance, soit 18.049.876 voix.

2ÈME RÉSOLUTION (Approbation des conventions visées aux articles L.227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées par l'article L.227-10 du Code de commerce, décide d'approuver ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance, soit 18.049.876 voix.

3ÈME RÉSOLUTION (Affectation du résultat)

Après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est un bénéfice s'élevant à 22.985.910,25 euros, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau comme suit :

- Report à nouveau	65.474,45 €
- Résultat de l'exercice	22.985.910,25 €
Soit un bénéfice distribuable	23.051.384,70 €
- Affectation à la réserve légale	1.149.295,51 €
- Distribution de dividendes (1,14 €/action)	21.746.959,20 €
- Report à nouveau après distribution de dividendes	155.129,99 €
Total	23.051.384,70 €

Conformément à la loi, il est fait information des distributions opérées par la société au cours des trois derniers exercices :

Exercices	Dividende net unitaire	Total Dividendes versés
2015	1,60 €	30.522.048,00 €
2016	0,00 €	0,00 €
2017	0,15 €	2.861.442,00 €

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance, soit 18.049.876 voix.

.../...

5ÈME RÉSOLUTION *(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

L'assemblée générale de la SAS Sacam Développement donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité relatives ou consécutives aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent et/ou des résolutions complémentaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance, soit 18.049.876 voix.

.../...

EXEMPLAIRE CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
Le Président

Raphaël APPERT



SACAM DEVELOPPEMENT

Siège social : 48, rue la Boétie - 75008 PARIS

Société par actions simplifiée au capital de 725 470 928,40 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018



RSM

FIDUS

26, rue Cambacérès

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

SACAM DEVELOPPEMENT

Siège social : 48, rue la Boétie – 75008 PARIS

Société par actions simplifiée au capital de 725 470 928,40 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société SACAM DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SACAM DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles suivies par votre société relatives à la valorisation des titres de participation.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité déterminée selon une approche d'actualisation des flux futurs attendus des unités génératrices de trésorerie, complétée par d'autres approches de valorisation lorsque cela se révèle être pertinent. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité des titres en portefeuille.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme prévu par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 avril 2019

Le commissaire aux comptes

FIDUS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Paul-Evariste VAILLANT
Associé


Jean-Michel THIERRY
Associé

SAS SACAM Développement

BILAN
au 31 décembre 2018

ACTIF		31-déc-18		31-déc-17	
		BRUT	AMORT-DEPR	NET	NET
CAPITAL NON APPELÉ					
▶ ACTIF IMMOBILISE		1 220 888 296 €	153 497 954 €	1 067 390 342 €	1 068 354 797 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Rehabilitation immeuble					
Installations générales, agencement					
Matériel informatique					
Mobilier de bureau					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 220 888 296	153 497 954	1 067 390 342	1 068 354 797
Titres de participation		1 220 888 296	153 497 954	1 067 390 342	1 068 354 797
Créances rattachées aux participations					
▶ ACTIF CIRCULANT		34 107 380 €	- €	34 107 380 €	15 008 677 €
STOCKS ET EN COURS					
CREANCES		3 327 279		3 327 279	5 913 009
Clients					
Créances fiscales et sociales					
Autres créances		3 327 279		3 327 279	5 913 009
DIVERS		30 780 101		30 780 101	9 095 568
Valeurs mobilières de placement					
Banque		30 780 101		30 780 101	9 095 568
▶ COMPTES DE REGULARISATION		1 792 €	- €	1 792 €	1 890 €
Charges constatées d'avance		1 792		1 792	1 890
TOTAL ACTIF		1 254 997 468 €	153 497 954 €	1 101 499 514 €	1 081 365 263 €
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Capital social					
Primes d'apport, de fusion					
Primes d'émission					
Réserves légales					
Réserves réglementées					
Report à nouveau					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
Accountes sur dividende					
▶ PROVISIONS					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
▶ DETTES					
DETTES FINANCIERES					
CIC Associés - Principal					
CIC Associés - 1ère					
DETTES D'EXPLOITATION					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations					
Autres dettes					
▶ COMPTES DE REGULARISATION					
Produits constatés d'avance					
TOTAL PASSIF					

SAS SACAM Développement

COMPTE DE RÉSULTAT

au 31 décembre 2018

	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	- €	1 €
Autres produits	-	1
Produits des activités annexes	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION	104 079 €	117 670 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	103 745	117 333
Frais divers de gestion	1	19
Assurances	5 475	6 171
Honoraires et prestations diverses	23 710	23 229
Moyens généraux de fonctionnement	74 275	87 272
Frais actes et contentieux	283	642
CHARGES DE PERSONNEL	-	-
Salaires	-	-
Charges sociales	-	-
IMPÔTS ET TAXES	334	337
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-
Dotations aux amortissements	-	-
Dotations aux provisions	-	-
► RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-104 079 €	-117 669 €
PRODUITS FINANCIERS	48 696 550 €	27 089 453 €
Revenus des Titres de participation	34 448 863	12 664 727
Profits sur cessions de VMP	-	-
Repr. aux dépréciations des immos financières	14 247 687	14 404 728
CHARGES FINANCIÈRES	28 633 703 €	34 136 254 €
Intérêts des C/C CRCAM	15 421 562	15 421 562
Intérêts des dépôts créditeurs	-	473
Dot. aux dépréciations des immos financières	13 212 142	18 714 219
► RÉSULTAT FINANCIER	20 062 847 €	-7 066 802 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €
Produits exceptionnels	-	-
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	-	-
Produits sur exercices antérieurs	-	-
Reprises sur provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
Charges exceptionnelles	-	-
VNC éléments d'actif cédés	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotations aux provisions	-	-
► RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- €	- €
Impôt sur les bénéfices	-3 027 142	-3 275 222
Intégration fiscale Impôt - Charges	7 790 710	328 804
Intégration fiscale Impôt - Produits	-10 817 852	-3 602 028
RÉSULTAT NET COMPTABLE	22 985 910 €	-3 909 249 €

Le bilan d'un total de 1.101.499.514 € et le compte de résultat de l'exercice, dégagent un bénéfice de 22.985.910 €.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

Règles et méthodes comptables

Tableau des immobilisations

Tableau des amortissements

Tableau des provisions et dépréciations

Etat des échéances

Etat des charges à payer et des produits à recevoir

Etat des charges et produits constatés d'avance

Etat des placements

Etat des engagements hors bilan

Composition du capital social

Etats des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la SAS sont établis et présentés, selon les règles applicables aux sociétés commerciales (Art L 123-12 à L 123-28-2 et R123-172 et suivants du code de commerce et conformément aux règles édictées par le règlement ANC N°2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations Financières

Les titres de participations sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société. Ces titres sont comptabilisés au coût historique. Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût d'acquisition des titres.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

La valorisation des participations a été effectuée en recourant aux méthodes et paramètres utilisés par le groupe Crédit Agricole dans le cadre des tests de dépréciation qu'il mène sur les écarts d'acquisition figurant dans les comptes du groupe.

Ainsi, l'approche de valorisation retenue est fondée sur une appréciation de la valeur d'utilité des différentes unités génératrices de trésorerie « UGT » auxquelles les écarts d'acquisition sont rattachés. La détermination de cette valeur d'utilité repose sur une approche d'actualisation des flux futurs attendus des UGT, complétée par d'autres approches de valorisation lorsque cela se révèle être pertinent.

Les projections utilisées prennent en compte le plan d'adaptation de Crédit Agricole SA, le durcissement de l'environnement économique et l'intensification des exigences réglementaires en matière prudentielle.

2. Créances et Dettes.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3. Valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable.

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant le mode « FIFO – PEPS » (premier entré, premier sorti).

4. Disponibilités.

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5. Dettes financières – comptes courants d'associés

5.1. En juin 2003, afin de financer l'acquisition de la participation dans le Crédit Lyonnais, les Caisses régionales ont consenti à la société des prêts pour un montant global de 998 millions d'euros. Ces prêts ont été capitalisés à hauteur de 763 millions d'euros en juillet 2003, le solde étant maintenu sous forme de conventions de compte courant. Ces comptes courants ont fait l'objet d'un remboursement partiel de 9,3 millions d'euros en août 2003.

Au cours de l'exercice cette avance n'a fait l'objet d'aucun remboursement total ou partiel, ni d'aucun appel supplémentaire dans le cadre d'un avenant.

Les intérêts courus sur l'exercice et calculés sur la base d'un taux annuel de 4,17 %, ont été comptabilisés.

Au 31/12/2018 le solde des comptes courants s'élève à 225.699.919,98 euros en principal. Le solde des ICNE (pour le 2^{ème} semestre 2018) s'élève à 4.810.417,64 euros. Les intérêts comptabilisés en 2018 s'élèvent quant à eux à 9.542.404,55 euros.

5.2. En janvier 2009, afin de financer l'augmentation de capital de Crédit Agricole CIB, les Caisses régionales ont consenti à la société une avance en compte courant pour un montant global de 115.972.414,00 euros.

Au cours de l'exercice cette avance n'a fait l'objet d'aucun remboursement total ou partiel, ni d'aucun appel supplémentaire dans le cadre d'un avenant.

Les intérêts courus sur l'exercice et calculés sur la base d'un taux annuel de 5,00 %, ont été comptabilisés.

Au 31/12/2018 le solde des comptes courants s'élève à 115.972.414,00 euros en principal et les intérêts annuels (5.879.157,08 euros) ont été réglés aux caisses régionales en fin d'année.

6. Capital social

Depuis le 21 mars 2012, le capital social de la société s'élève à 725.470.928,40 euros composé de 19.076.280 actions de 38,03 euros de nominal.

7. Consolidation et Intégration fiscale

Les comptes de la SAS Sacam Développement sont consolidés selon la méthode d'intégration globale au niveau du groupe Crédit Agricole au titre de la consolidation bancaire. De ce fait, la SAS Sacam Développement n'établit pas de comptes consolidés et de rapport consolidé de gestion.

Nous vous précisons que la publication des comptes consolidés groupe est opérée par la société Crédit Agricole SA, dont le siège est situé 12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex- Siren N°784 608 416.

La SAS Sacam Développement fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du groupe fiscal constitué par Crédit Agricole SA. Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, chaque société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée distinctement.

La convention prévoit également un principe de réallocation au profit de la Sacam Développement d'une somme égale à 100% de l'économie d'Impôt sur les Sociétés et de Contribution Sociale sur les Bénéfices dont la société est à l'origine et liée à la minoration du résultat d'ensemble du groupe fiscal Crédit Agricole élargi qui résultera de la neutralisation des dividendes et/ou quotes-parts de frais et charges sur dividendes intra-groupe reçus par la Sacam Développement.

En 2015, la convention d'intégration fiscale a fait l'objet d'un renouvellement à effet du 1^{er} janvier 2015 pour une nouvelle période de cinq ans.

Il est précisé que la convention de régime groupe fiscale du 17 décembre 2015 a fait l'objet d'un avenant à effet du 1^{er} janvier 2016.

8. Résultat exceptionnel

Le cycle exceptionnel tient compte à la fois des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel. Le résultat exceptionnel de l'exercice est nul.

9. Montant total des honoraires des commissaires aux comptes

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole.

10. Effectifs détachés

Au 31/12/2018, il n'y a aucun effectif détaché sur l'entité.

SAS SACAM Développement

IMMOBILISATIONS

au 31 décembre 2018

2018				
	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	- €	- €	- €
Frais d'établissement, de recherche et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	- €	- €	- €
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 220 888 296 €	- €	- €	1 220 888 296 €
Droits de concession	-	-	-	-
Titres de participation	1 220 888 296	-	-	1 220 888 296
Créances rattachées aux participations	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 220 888 296 €	- €	- €	1 220 888 296 €

SAS SACAM Développement

AMORTISSEMENTS

au 31 décembre 2018

2018				
SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montants des amortissements en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagement des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	- €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Terrains	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-

SAS SACAM Développement
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

au 31 décembre 2018

2018				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
► PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	- €	- €	- €	- €
Provisions pour investissement	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Provisions pour fluctuation des cours	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
► PROVISIONS	- €	- €	- €	- €
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marché à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Provisions pour charges fiscales et sociales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
► DÉPRÉCIATIONS	154 533 499 €	13 212 142 €	14 247 687,00 €	153 497 954 €
Des immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Des immobilisations corporelles	-	-	-	-
Des droits et concessions	-	-	-	-
Des titres de participations	154 533 499	13 212 142	14 247 687	153 497 954
Des autres immobilisations financières	-	-	-	-
Des stocks et en cours	-	-	-	-
Des comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	154 533 499 €	13 212 142 €	14 247 687 €	153 497 954 €

SAS SACAM Développement

ÉTAT DES ÉCHÉANCES

au 31 décembre 2018

2018

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
▶ ÉTAT DES CRÉANCES	3 329 071 €	3 329 071 €	- €
De l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1) et (2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant	3 327 279	3 327 279	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	-	-	-
Créances représentatives des titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-
État - TVA	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	-	-	-
Groupe et associés (2)	3 327 279	3 327 279	-
Autres créances	-	-	-
Charges constatées d'avance	1 792	1 792	-
RENVOIS			
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-
(2) Prêts et avances consentis aux associés	-	-	-

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
▶ ÉTAT DES DETTES	346 506 695 €	4 834 361 €	341 672 334 €	- €
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2) et (3)	346 482 752	4 810 418	341 672 334	-
Fournisseurs et comptes rattachés	23 686	23 686	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
État - TVA	-	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	258	258	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
RENVOIS				
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice	-	-	-	-
(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-	-	-	-
(2) Emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	-	-	-	-
(3) Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-	-	-	-

SAS SACAM Développement

Charges à payer au 31 décembre 2018

2018

▶ MONTANT DES CHARGES A PAYER <i>inclus dans les postes suivants du bilan</i>	4 834 103 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières diverses	4 810 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 686
Dettes sociales	-
Dettes fiscales	-
Autres dettes	-

Produits à recevoir au 31 décembre 2018

2018

▶ MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR <i>inclus dans les postes suivants du bilan</i>	- €
Créances clients	-
Créances fiscales	-
Créances sociales	-
Autres créances	-

Charges et Produits constatés d'avance au 31 décembre 2018

2018

▶ MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	- €
Produits d'exploitation	-
▶ MONTANT DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 792 €
Charges d'exploitation	1 792

SAS SACAM DEVELOPPEMENT

Composition du Capital au 31 décembre 2018

	Nombre	Valeur nominale en €
▶ Actions composant le capital social au début d'exercice	19 078 280	38,03 €
▶ Actions émises pendant l'exercice	-	- €
▶ Actions remboursées pendant l'exercice	-	- €
▶ Actions composant le capital social en fin d'exercice	19 078 280	38,03 €

Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2018

	31/12/2017	Affectation du résultat 2017	Distribution de dividendes	Résultat 2018	Variation de capital	Variation primes et réserves	31/12/2018
Capital social	725 470 928						725 470 928
Primes d'apport, de fusion							
Primes d'émission							
Réserve légale	6 470 506						6 470 506
Réserves réglementées							
Report à nouveau	8 836 165	3 909 249	2 861 442				65 474
Résultat de l'exercice	3 909 249	3 909 249		22 995 910			22 995 910
Dividendes							
Provisions réglementées							
Total capitaux propres	734 868 351 €	0 €	2 861 442 €	22 995 910 €	- €	- €	764 892 519 €

Engagements hors bilan au 31 décembre 2018

▶ Engagements reçus	Montant des engagements
---------------------	-------------------------

TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS - €

▶ Engagements donnés	Montant des engagements
----------------------	-------------------------

TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES - €

SAS SACAM Développement

FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2018

2018

FILIALES ET PARTICIPATIONS													
Capital (31/12/2018)		Capitaux propres autre que le capital en Millions d' € (31/12/2017)		% de détention		Valeur comptable des titres détenus		PNB du dernier exercice clos en Millions d'€ (31/12/2017)		Résultat du dernier exercice clos en Millions d'€ (31/12/2017)		Dividendes encaissés au cours de l'exercice en €	
						brute		nette					
Participations < 10 %													
CRÉDIT LYONNAIS SA 18 RUE DE LA REPUBLIQUE 69002 LYON		2 037 713 591 € représentant 393 158 237 actions	2 499	4,444%	586 738 301 € représentant 17 471 652 actions	476 833 011 €	3 279	453	- €				
CACIB SA 12 PLACE DES ETATS-UNIS - CS 70052 92547 MONTROUGE CEDEX		7 851 636 342 € représentant 290 801 346 actions	6 011	2,230%	431 551 514 € représentant 8 485 666 actions	437 958 851 €	4 587	2 613	27 564 081 €				
AMUNDI SA 91-93 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS		504 260 885 € représentant 201 704 354 actions	4 224	1,365%	152 598 481 € représentant 2 753 913 actions	152 598 481 €	151	137	6 884 783 €				
TOTAL GÉNÉRAL					1 220 888 296 €	1 067 390 342 €							34 448 863 €